



Link BDL Rempart

Part -ISIN : FR0013294709

OPCVM soumis au droit français
géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : L'objectif de gestion de l'OPCVM est celui de son maître, l'OPCVM BDL Rempart Europe.

La performance de l'OPCVM nourricier sera différente de celle du Maître dans la mesure où le FCP nourricier pourra avoir recours à des contrats financiers, dans la limite d'une fois l'actif net, pour couvrir son exposition au risque actions et en raison des frais propres au nourricier.

Objectif de gestion de l'OPCVM maître :

Le FCP cherche à réaliser une performance absolue. La gestion sera active et se fera au travers d'achats et de positions vendeuses d'actions.

Indicateur de référence a posteriori : Eonia Capitalisé

Politique d'investissement : L'OPCVM nourricier sera investi au minimum à 85% dans la part I de son OPCVM maître, BDL Rempart Europe, et, à titre accessoire en liquidités. Dans la limite d'une fois l'actif net, l'OPCVM nourricier pourra investir dans des contrats financiers à des fins de couverture du risque actions. Il pourra en résulter une exposition au risque actions comprise entre -20% et 100%. L'équipe de gestion n'aura cependant recours à cette couverture du risque action que dans des conditions de volatilité exceptionnelles. Ainsi cette stratégie sera accessoire et non systématiques.

Rappel de la Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le FCP cherche à réaliser une performance absolue, sans suivre ou répliquer la performance d'un indice, en mettant en oeuvre une stratégie d'investissement en actions dite « long/short ».

La gestion est active, au travers d'achats et de positions vendeuses sur les marchés actions. A posteriori, la performance du FCP peut être comparée à l'EONIA capitalisé (taux de référence du marché monétaire de la zone euro).

Les décisions d'investissement s'appuient sur la recherche fondamentale, selon la vision du gérant des modèles économiques des sociétés sélectionnées.

En vue de réaliser son objectif de gestion, l'actif du FCP est composé de :

• Actions de sociétés cotées de l'Union Européenne, la Suisse, la Norvège ou du Royaume –Uni, de capitalisation boursière ou de chiffre d'affaires supérieurs à un milliard d'Euros. A titre accessoire, le FCP se réserve la possibilité d'investir sur des actions non européennes cotées sur une Bourse d'un pays membre de l'OCDE.

• Actions ou parts d'OPCVM français ou européens qui pourront représenter jusqu'à 10% de son actif

• Instruments du marché monétaire dans la limite de 100% si la visibilité et les conditions de marché le nécessitent.

Le FCP peut utiliser des « Equity Swaps » et/ou « Contract for Difference » sur mesure pour lui permettre de prendre des positions soit acheteuses soit vendeuses, des « Futures » des marchés actions européens négociés sur un marché réglementé pour augmenter (achat) ou diminuer (vente) l'exposition du portefeuille au risque action, des « Swaps de devises », des instruments de change à terme, des futures ou des options sur devises échangés sur un marché réglementé ou de gré-à-gré pour se prémunir contre le risque de change. L'investisseur peut obtenir sur simple demande un remboursement de ses parts chaque semaine.

Les revenus du FCP sont intégralement capitalisés.

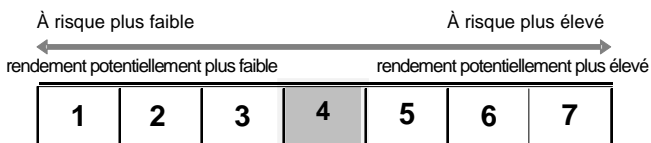
Durée de détention recommandée : de 3 à 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts: Chaque mercredi et le dernier jour ouvré du mois de décembre, à l'exception des jours fériés français et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur avant 10h chaque veille du jour d'établissement de la valeur liquidative.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Les dispositions en matière de souscription/rachat du fonds maître BDL Rempart Europe, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscription et de rachat du prospectus de BDL Rempart Europe.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00% TTC
Frais de sortie	0,00% TTC

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants Part*	2,03 %* TTC
----------------------	-------------

*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Septembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

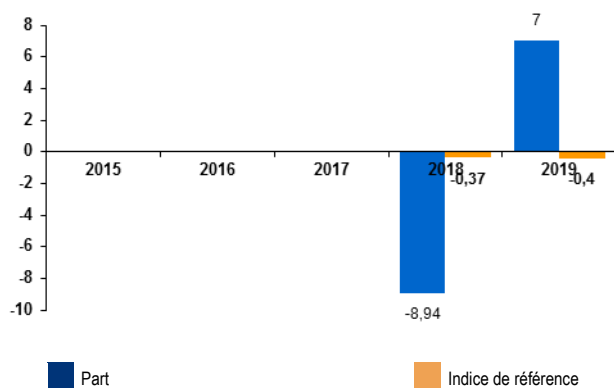
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet www.edram.fr

PERFORMANCES PASSÉES

Performances annuelles passées de Link BDL Rempart en Euro (en %)



Création de la part : Décembre 2017

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Fiscalité : La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus de l'OPCVM et de son maître, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'une des deux adresses indiquées ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edram.fr.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 PARIS CEDEX 08 - France

Allemagne/Autriche

00 49 6 92 44 33 02 00

contact-am-de@edr.com

Espagne

00 34 9 17 45 59 32

contact-am-es@edr.com

Téléphone :

33 (0)1 40 17 25 25

e-mail :

contact-am-fr@edr.com

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2020.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".